



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 mars 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Mars 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 2 Avril 1996

**Organisation de classes buissonnières 1996 - Subvention à verser
aux écoles**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme
Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme
Geneviève RIZZI, M. Gérard NEBAS, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, Mme
Christiane FASILLEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric
ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Françoise
GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés :

M. Jean-Robert BEJUGE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.
Mme Christiane ROUSSELLE donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.

DELIBERATION D96099

Organisation de classes buissonnières 1996 - Subvention à verser aux écoles

Monsieur Gérard GAUDUCHON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les directrices des écoles primaires P.de Coubertin et Jules Ferry ainsi que le directeur de l'école primaire F. Buisson nous ont informé de leur désir de participer aux Classes Buissonnières 1996 pour permettre aux élèves d'appréhender le patrimoine et le milieu naturel de notre région.

Les enseignants demanderont donc aux familles de participer sur les bases suivantes :

	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7
Pour 1 jour	16,00 F	25,50 F	35,00 F	44,50 F	54,00 F	64,00 F	74,00 F
Soit pour 5 jours	80,00 F	127,50 F	175,00 F	222,50 F	270,00 F	320,00 F	370,00 F

En conséquence, la participation que la Ville de Niort versera à chaque école est la suivante, déduction faite de la participation des familles.

Ecoles	Projet Ecole Buissonnière	Coût du séjour	Nbre de jours	Nbre d'enfants	Participation des familles	Somme à verser à l'école
COOP SCOLAIRE ECOLE F.BUISSON Rue F.Buisson 79000 NIORT	Cl.de nature	24.000 F	5	28	8.590,00 F	15.410,00 F
ECOLE PRIM.MIXTE APP.J.FERRY 1, rue Jules Ferry 79000 NIORT	Cl.de nature	24.000 F	5	21	4.395,00 F	19.605,00 F
OCCE EC. P.de COUBERTIN Rue P.de Coubertin 79000 NIORT	Cl.de nature	24.000 F	5	26	6.537,50 F	17.462,50 F
					TOTAL	52.477,50 F

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser M. Le Maire ou l'Adjoint Délégué à verser ces participations de la Ville aux Coopératives des Ecoles.
Les crédits seront à prélever sur le Budget 1996 au sous-chapitre 921 113, article 65748 pour les séjours ci-dessus.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gérard GAUDUCHON

[Ordre du jour](#)